



Audience correctionnel et pas au courant????

Par **peetshoon**, le **20/11/2007** à **11:36**

Bonjour,

Merci par avance pour vos réponses

Voilà, mon concubin a eu un accident de scooter 125 sans tiers (tout seul) le 17/05/06 car il a glissé bêtement

Il essayer son scooter afin de le vendre hors il n'était plus assuré, le gendarme lui a dit qu'il ne serait pas poursuivit mais appramment il est passé en jugement correctionnel le 19/10/06 et le pire c'est qu'on a jamais reçu de convocation et surtout aucun jugement et 1 an après il nous réclame une amende qui a bien du augmenté depuis le jugement et je sais pas comment faire car je refuse de payé une amende qui a augmenté alors que nous étions pas au courant et j'aimerais savoir comment procédé